LA

GRAMMAIRE FRANCOISE,

Donnant l'intelligence de cette Langue, pour la ſçavoir parler & écrire, ſans autre étude precedente que d'avoir appris à lire.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

Iouxte la Copie imprimée.

A PARIS,

Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Priſonniers, au Nom de IESVS.

M. DC. LXXIII.

LA GRAMMAIRE FRANCOISE,

Donnant l'intelligence de cette Langue, pour la ſçavoir parler & écrire, ſans autre étude precedente que d'avoir appris à lire.

IL êt impoſſible de bien parler ſans ſçavoir les regles de la Grammaire ; & quiconque ne les a point appriſes, quoi qu'il ſemble s'énoncer raiſonnablement bien, il êt conſtant qu'il ne le ſçait qu'imparfaitement. C'êt delà qu'il arrive que nous entendons tous les jours tant de fautes groſſiéres dans le langage, & que nous voyons tant de mauvaiſes maniéres d'écrire, dont ceux qui les commettent ſe défendent ſur ce qu'ils n'ont point appris le Latin. Mais c'êt une autre erreur de croire que l'on ne puiſſe être ſçavant en François qu'en apprenant cette autre Langue : & cette table que lon donne au public, ſuffit pour de-

ſabuſer ceux qui ſont prevenus de cette penſée. C'êt un abus de dire que la perfection que l'on peut acquerir par cette étude, n'êt propre que pour les ſçavans ; car outre que perſonne ne veut paſſer pour ignorant, c'êt un entêtement inſupportable de ne vouloir point apprendre par un ſi petit travail, ce que lon eſtime dans les autres. On a eu ſoin de faire que la briefveté & la clarté s'y trouvaſſent enſemble, en ſorte que ſans accabler la mémoire des enfans, ils puiſſent concevoir ce qui y eſt enſeigné. Ceux qui vont au College y rencontreront auſſi ce qui leur eſt neceſſaire; puiſque la premiere regle de la traduction étant d'avoir l'intelligence des Langues ſur leſquelles on travaille, ils trouveront ici ce qui leur donnera la connoiſſance de la nôtre. Au reſte on ne doit point ſe rebuter s'il ſe rencontre d'abord quelque choſe qui paroiſſe avoir de l'obſcurité, dautant que ce qu'on n'entendra point dans la prémiére lecture, on le pénetrera à la ſeconde ou à la troiſiéme. C'êt l'avis que l'on a crû devoir donner au public, pour engager les perſonnes raiſonnables à ne point negliger un moyen ſi facile de déraciner les mauvaiſes façons de parler & d'écrire ; & capable de rendre la langue Françoiſe uniforme dans toutes les provinces de ce floriſſant Royaume.

La

LA GRAMMAIRE a pour fin, d'enſeigner à former le diſcours, écrit ou prononcé, ſelon la pureté de ſes regles.

Le diſcours êt compoſé de termes ou mots; ceux-ci, de ſyllabes; & ces derniéres de lettres, qui ſont trois choſes qu'il faut examiner.

DES LETTTRES.

ON compte ordinairement vingt-trois lettres, mais y ajoutant j & v conſones, il y en a vingt-cinq, qui ſont, a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, ſ, t, u, v, x, y, z.

De ces lettres il y en a ſix voyèles, *a, e, i, o, u, y*, qui ſe nomment voyèles, parce qu'elles forment le ſon qui êt articulé par la voix humaine.

Les autres lettres ſe nomment conſones, parce qu'elles ſonnent dans la prononciation avec les voyèles qu'elles accompagnent.

DES VOYELES.

LEs voyèles, comme il a été dit, ſont lettres qui ſonnent par elles-mêmes, & qui ſe joignent avec toutes les conſones pour former les ſyllabes compoſées.

A

CEtte prémiére voyèle a ſa prononciation conſtante, & je ne feray en ce lieu que les remarques qui la touchent, entant qu'elle établit toute ſeule vn mot.

On peut la conſiderer en cette qualité, ou ſelon qu'elle êt ſimple, ou ſelon qu'elle ét marquée d'un accent grave.

Entant qu'elle êt ſimple, c'êt la troiſiéme perſonne du preſent de l'indicatif du verbe *Avoir*, comme, *Pierre a faim, Iean a ſoif, Iacques a de l'argent.* Et c'êt elle-même qui forme avec les ſupins, les troiſiémes perſonnes du ſingulier des prétérits compoſez de l'indicatif, comme, *Pierre, a fait, Iean a dit, &c.*

Eſtant jointe avec la particule *y*, elle tient lieu du verbe ſubſtantif, comme, *il y a vn Dieu; il y a des hommes; il n'y a perſonne, &c.*

Entant qu'elle êt marquée d'vn accent grave, c'êt une particule Françoiſe qui ſe met devant les noms au datif, comme, *j'ay dit à Pierre; j'ay donné à Iean, &c.* ou devant les verbes à l'infinitif, comme, *bon à dire; facile à connoître; propre à manger, &c.*

C'êt auſſi la prépoſition qui ſe met devant le nom de lieu; comme, *Pierre eſt à Paris, Iean va à Tours, &c.*

E

LA diviſion de cette voyèle ét receuë en *e* maſculin, & en *e* feminin.

L'*e* feminin êt celui qui ſe prononce d'une maniere foible, comme celui qui finit ces mots; *bonne*, *ſainte*, *douce*, *grande*, &c. Il ſe nomme auſſi muet, parce qu'il ne ſe prononce point à la fin des mots lorſque le ſuivant commence par une voyèle, quoi qu'il s'écrive toûjours, ſi ce n'êt dans les monoſyllabes, *ſe*, *ne*, *que*, *de*, *me*, *te*, *je*, *le*, *ce*, qui perdant l'*e*, ont l'apoſtrophe en ſa place.

L'*e* maſculin ſe diviſe en *e* fèrmé, en *e* ouvert. & en *e* plus ouvert.

L'*e* fèrmé êt celui qui ſe prononce d'une maniere fèrme & bien articulée, comme celui qui finit: ces mots: *bonté*, *ſanté*; *probité*, &c.

L'*e* ouvert, êt celuy qui ſe prononce d'une bouche plus ouverte que l'*e* fèrmé, comme celuy qui finit ces mots, *ſuccès*, *excès*, *procès*, &c.

L'*e* plus ouvert êt celuy qui ſe prononce d'une bouche encore plus ouverte que le précedent; comme ceux qui ſont au milieu de ces mots, *tempête*, *conquête*, *extrême*, *même*, &c.

Ie ne parleray point davantage en cet endroit de cette lettre, ſinon que j'y ajoûterai l'inſtruction que je croi neceſſaire pour faire connoître les lieux où l'on ſe peut tromper lors que lon ne s'attache qu'à la prononciation, parce qu'elle a celle de l'*a*.

1. Dans les adverbes en *ment*, qui dérivent,

la docte remarque de M. Ménage, de l'ablatif *mente*, comme *modeſtement*, ſe dit de *modeſtamente*. C'êt pour cela que s'écrivent ainſi, *ſagement*, *pleinement*, *ouvertement*, &c. Et l'on obſervera la même choſe pour les noms maſculins de la même terminaiſon, comme, *jugement*, *ſentiment*, &c.

2. Dans quelques noms en *ence*, & *enſe*, dont voici les principaux : *abſtinence*, *apparence*, *audience*, *clémence*, *compétence*, *conférence*, *conſcience*, *continence*, *décadence*, *défenſe*, *déférence*, *dépendence*, *dépenſe*, *différence*, *diligence*, *diſpenſe*, *éloquence*, *éminence*, *eſſence*, *excellence*, *expérience*, *impénitence*, *impertinence*, *imprudence*, *indigence*, *indulgence*, *innocence*, *intelligence*, *licence*, *negligence*, *opulence*, *patience*, *pénitence préférence*, *Provence*, *providence*, *prudence*, *récompenſe*; *régence*, *révérence*, *violence*, &c.

Et par conſequent dans les adverbes en *mment* qui ſont dérivez de quelques uns de ces mêmes noms; comme, *apparemment*, *diligemment*, *éloquemment*, &c.

3. Dans les noms ſuivans devant *nt*, *Agent*, *argent*, *aſtringent*, *client*, *content*, *contingent*, *diligent*, *eſcient*, *excellent*, *impatient*, *indigent*, *inſolent*, *lent*, *negligent*, *occident*, *opulent*, *orient*, *parent*, *patient*, *preſident*, *talent*, *turbulent*, *violent*, &c.

4. Dans les mots dont la fin êt en *ndre*, comme, *gendre*, *tendre*, *fendre*, *prendre*, &c.

5. Dans les mots compoſez des propoſitions *en* & *entre*, comme, *enfermer*, *enfonſer*, *engloutir*, *enrichir*, *entremêler*, *entreprendre*, & pluſieurs autres, dont il ſuffit pour un abregé d'avoir averti.

I, O, V,

I, O, V.

CEs trois voyèles n'ont nulle difficulté. Il faut ſeulement prendre garde, à ce qui ſe dira ci-aprés de l'j & de l'v conſones.

Y.

CEtte voyèle êt conſiderée comme inutile par pluſieurs perſonnes ſçavantes : mais je la croi neceſſaire dans les rencontres qui ſuivent, & nullement par tout ailleurs.

1. Dans les mots François qui dérivent du Grec: comme, *abyme*, *hymne*, *hypothéque*, *hypothèſe*, *lyre*, *myſtére*, *pyramide*, *tyran*, &c.

2. Dans l'adverbe de lieu *y*, ſeulement par bienſéance, un *i* ſeul me paroiſſant trop nud dans cette occaſion : comme, *il y a*, *il y eſt*, &c.

3. Dans les mots ou l'*i* entre deux voyèles étant marqué de deux points, feroit trois ſyllabes où il n'y en a que deux, comme, *ayant*, *ayez*, *ayeul*, *croyez*, *croyons*, *croyent*, *ſoyez*, *ſoyons*, *moyen*, *enuoyer*, *employer*, & ſemblables.

4. Pour la même raiſon il faut un *y* aux premiéres & ſecondes perſonnes de l'imparfait de l'indicatif, & du préſent du ſubjonctif au plurier des verbes qui ont vne voyèle deuant *er* à à l'infinitif: comme de *ſanctifier*, *nous ſanctifiyons*, *vous ſanctifiyéz*: de *ſignifier*, *nous ſignifiyons*, *vous ſignifiyez*, &c.

DES ACCENS.

PArce que les accens ne tombent que ſur les voyèles, j'ai crû devoir les faire ſuivre ces lettres, & en parler en ce lieu.

Ie dis donc que la langue Françoiſe reconnoît trois accens, *l'aigu*, le *grave*, & le *circonflèxe*, l'aigu êt celui qui êt marqué ſur l'*e* du ſupin *aimé*, le grave êt celui qui êt marqué ſur l'*a* de l'adverbe *là*, & le circonflèxe êt celui qui êt marqué ſur l'*o* du pronom *nôtre*.

Tous ces accens ne tombent pas ſur toutes les voyèles : l'*a* & l'*u* ne reçoivent que le grave & le circonflèxe ; l'*i* & l'*o* le ſeul circonflèxe ; & je fais ici l'eſſai de les donner tous trois à la voyèle *e*.

La raiſon êt, que nous avons quatre differens ſons de l'*e* ; & les accens étant inſtituez pour marquer les differentes maniéres de fléchir la voix, on ne peut deſapprouver la penſée de les diſtinguer. L'*e* féminin ſe reconnoîtra par ſa ſimplicité ; l'*e* fermé, par l'accent aigu : l'*e* plus ouvert, par l'accent circonflèxe (cela êt receu :) n'êt-il pas raiſonnable de marquer l'*e* ouvert par l'accent grave ?

Ie demeure d'accord que la véritable prononciation de tous les *e* n'eſt pas encore bien reglée. Mais c'êt ce qui doit faire recevoir cette diviſion & cette difference, pour les pouvoir diſcerner. Car aprés cela les ſçavans qui écriront, ayans la véritable connoiſſance de nôtre langue, *ils* la communiqueront au reſte du monde par les accens

cens propres qu'ils donneront à chacun de ces *e*, perſonne ne pouvant nier que la plus grande difficulté que l'on ait, ne ſoit ſur cette voyèle.

Cela étant ainſi, je dis (ce qui ſe pratique déja) qu'il faut marquer d'accent tous les *e* qui ne ſont point feminins, excepté les *e* maſculins qui ſont ſuivis des deux conſones, parce que cette ſituation empêche qu'on ne puiſſe les prononcer féminins; ce qui êt vrai, ſi vous tirez de là une douzaine de verbes compoſez de *re*, *redreſſer*, *refleurir*, *refluer*, *refrapper*, *refroidir*, *refroigner*, *refrotter*, *regratter*, *regretter*, *reprendre*, *repreſenter*, *reprocher*, *retrancher*.

Mais parce que dans quelques mots l'*e* qui précéde deux conſones êt ouvèrt, peut-être que l'on trouvera à propos de les marquer comme ſont pour la plûpart, les mots où *l'e* ſe trouve devant deux conſones, l'vne deſquelles êt une *r*; *fèrmeté*, *fièvre*, *desèrteur*, *fèrveur*, *èrreur*, & ſemblables.

Ce qui étant ſuppoſé, je reprens les voyèles, ſelon leur ordre, pour marquer leurs accens.

A

CEtte voyèle êt marquée d'un accent grave, dans l'adverbe *là*, par où il êt diſtingué de l'article féminin; & dans *à* qui n'êt point un verbe, comme il a été expliqué.

Elle-êt marquée d'un circonflexe dans *âge*, quand il êt écrit avec un ſeul *a*.

Elle êt encore marquée d'un circonflexe dans les mots d'où on a retranché après elle une *ſ*, parce qu'elle ne ſe prononce point : comme dans

château, pâture, fâcheux, &c. & par la même raiſon dans les ſecondes perſonnes du plurier préterit ſimple de la prémiére conjugaiſon, comme *penſâtes, aimâtes*, & dans les troiſiémes perſonnes du ſingulier du 2. imparfait du ſubjonctif de la même conjugaiſon: comme, *penſât, aimât, parlât.*

E

QVand après un *e* on retranche une *ſ*, parce qu'elle ne ſe prononce point; ſi l'*e* êt fèrmé, il ſera marqué de ſon accent aigu; comme, *dédain, détruire, écrire, répondre:* s'il êt ouvert, il ſera marqué de ſon accent grave; comme, *deuxième, troiſième*, &c. s'il êt plus ouvert, il aura un accent circonflèxe, comme *même, tempête, conquête, Evêque*, &c.

Tous les ſupins des verbes de la premiere conjugaiſon, & les noms qui ſe terminent par un *e* fèrmé, ont un accent aigu ſur l'*e*; comme, *penſé, aimé, deſiré, pieté, ſanté, Majeſté*, &c.

Les mots qui ont un *e* ouvert à leur dèrniére ſyllabe, reçoivent l'accent grave ſur cette voyèle; comme, *excès, procès, exprès, ſuccès, après, dès*, adverbe, pour le diſtinguer de *des* article du genitif plurier, qui n'a point d'accent, non plus que *ſes, les, mes, tes.*

I

CEtte voyèle êt marquée d'un accent circonflexe dans les mots où elle précéde *ſ* qui êt retranchée, a cauſe qu'elle ne ſe prononce point: comme,

comme, *croître*, *connoître*, *naître*, *maître*, &c. & pour cette raiſon, dans les troiſièmes perſonnes du ſingulier du ſecond imparfait du ſubjonctif des verbes de la ſeconde & de la quatrième conjugaiſon: comme, *gemît*, *guerît*, *choisît*, *entendît*, *rendît*, *prétendît*, &c.

O

CEtte voyèle, pour la même raiſon du retranchement de l'*ſ* qui la ſuit, êt marquée d'un circonflexe: comme, *nôtre*, *vôtre*, *Apôtre*, *hôte*, &c.

V

CEtte voyèle êt marquée d'un accent grave dans l'adverbe de lieu *où*, par lequel il êt diſtingué de la conjonction de même nom: comme lors que l'on dit, *où eſt-il?*

Elle reçoit auſſi un circonflexe, quand elle ſe trouve devant une *ſ* retranchée pour la raiſon déja répétée; comme dans *brûler*, *goûter*, *ſoûtenir*, *toûjours*, *coûtume*, &c. & dans les troiſièmes perſonnes du ſingulier du ſecond imparfait du ſubjonctif de la troiſième conjugaiſon; comme, *eût*, *deût*, *receût*, *voulût*, *ſceût*, &c.

DES DIPHTHONGVES.

I'Appelle diphthongues, deux ou plusieurs voyèles qui entrent dans le son d'une même syllabe.

Il y en a dix-sept de deux, quinze de trois, & deux de quatre voyèles.

Les diphthongues de deux voyèles sont :

AA dans les mots *aage, Aaron, baailler, baaillon, Chaalons, Isaac.*

AE Dans le seul mot *Caen*, où l'*e* n'a aucun son.

AI Cette diphthongue a la prononciation de l'*e* masculin en plusieurs rencontres; comme dans *aimer, aider*, & dans les premieres personnes des futures, j'*aimerai, je dirai*, & conforme à *ei*, comme dans *craindre, plaindre*, &c. c'êt pourquoi il faut bien prendre garde à cette conformité de sons, pour ne pas se tromper.

AO dans *Craon, faon, Laon, paon*, où l'*o* ne se prononce point, & dans *Saone*, où il n'y a que l'*o* qui se prononce.

AV cette diphthongue a le son de l'*o*, comme, *aumône, autre, cause, faute, mauve, sauter*, &c.

EA se rencontre dans les verbes dont l'infinitif êt en *ger*, aux temps, nombres, & personnes que je propose icy dans le verbe *manger*. *Tu mangeas, il mangea, nous mangeâmes, vous mangeâtes: je mangeasse, tu mangeasses, il mangeât, nous mangeassions, vous mangeassier, ils mangeassent*;

man-

mangeant. Et dans le nom *vangeance.*

ÉE Dans le verbe *béeler* ſeulement, & le nom *beelement.*

EI Dans *Soleil, vermeil, réveil, peindre, peigner, enſeigner,* &c. où il faut prendre garde à la conformité de prononciation qu'elle a avec *ai* & *é* maſculin.

EO Dans les prémiéres perſonnes du préſent des verbes en *ger* au plurier: comme de *manger, nous mangeons*; de *juger, nous jugeons,* &c.

EV Cette diphthongue a deux ſons; l'un, où toutes les deux voyèles ſe font remarquer; comme dans *heure, heureux, peur,* &c. & l'autre, où l'*e* eſt imperceptible, n'y ayant que l'*u* qui ſe prononce; comme ſont tous les ſupins des verbes en *oir, eu, receu, deu, apperceu, conceu,* &c. avec leurs prétérits ſimples; comme, j'*eus*, je *receus,* &c. Et leurs ſeconds imparfaits du ſubjonctif, j'*euſſe*, je *receuſſe,* &c.

IE Dans *mien, tien, ſien, bien,* &c.

OE Dans *œconome, œconomat, œcumenique.*

OI Dans *boire, doit, oiſeau, poire,* &c. Mais il faut prendre garde aux imparfaits, où cette diphthongue ſe prononce; comme, *ai,* ainſi qu'il ſe void dans j'*aimois*, qui ſe prononce de même que j*amais.*

OO Dans *roole, controole.*

OV Dans *coup, loup, tout,* &c.

VE Dans *langue, longue, gué, guérir,* &c.

Les Diphthongues de trois ſyllabes, ſont:

AOV Dans *Août, ſaoul, ſaouler*, où l'*a* ne ſe prononce point.

EAI Dans *demangeaiſon,* & dans les futurs des

verbes en *ger*, *je mangeai*, où elle ne se prononce que comme l'*é* masculin.

EAV Dans *beau*, *beauté*, *veau*, *chapeau*, *manteau*, &c.

EOI Dans *seoir*, *asseoir*, *cheoir*, & dans la prémiére & la seconde personne de l'imparfait de l'indicatif des verbes en *ger*, je *mangeois*, *tu mangeois*.

EVI Dans *cerfeuil*, *deuil*, *feuille*, *veuille*, &c.

IEV Dans *Dieu*, *lieu*, *sieur*, *monsieur*, &c.

OEI Dans *œil*, *œillet*, *œillade*, &c.

OEV Dans *bœuf*, *cœur*, *chœur*, *mœurs*, *nœud*, *œuf*, *sœur*, *vœu*.

OIE Dans les troisiémes personnes au plurier des imparfaits, tant de l'indicatif que du subjonctif, *pensoient*, *penseroient*, *gueriſſoient*, *gueriroient*, où il faut observer que l'*oi* a le son de l'*ai*.

OVE Dans *fouet*, *fouetter*, *moue*, *mouelle*, *mouette*.

OVI Dans *fouiller*, *mouiller*, *souiller*, *grenouille*, &c.

OYE Dans *oye*, *joye*, *Roye*, *proye*, *Troye*.

VEI Dans *orgueil*, *recueil*, &c.

VEV Dans *langueur*, *longueur*, *moqueur*, *rigueur*, *vigueur*, *gueule*, &c.

YEV Dans *yeux*, *yeuse*, *joyeux*, *joyeuse*.

Les Diphthongues de quatre voyèles, sont:

EOIE Dans les troisiémes personnes du plurier de l'imparfait des verbes en *ger*, comme, *mangeoient*, *jugeoient*, &c.

VOIE Dans les troisiémes personnes du plurier de l'imparfait de l'indicatif des verbes en *guer* & en *quer*, *haranguoient*, *distinguoient*, *moquoient*, *expliquoient*,

expliquoient, &c. où il faut encore prendre garde que *oi* ſe prononce comme *ai*.

DES CONSONES.

B

CEtte conſone ne ſe met plus dans ces mots : *devoir*, *doute*, *fievre*, *orfevre*, &c. parce qu'elle ne ſe prononce poïnt, mais on la laiſſe à la fin du mot *plomb*, quoi qu'elle ne ſonne pas même devant une voyèle.

C

CEtte lettre étant devant les voyèles *e* & *i*, elle a le ſon de l'*ſ*, mais elle l'a comme le *k* devant *a*, *o*, & *u*, comme dans, *calme*, *canal*, *colique*, *comedie*, *cure*, *cupide*. Ce qui êt vrai auſſi quand elle finit vne ſyllabe; comme *ſac*, *bec*, *pic*, *croc*, *duc*, &c.

On adoucit cette conſonne, & oñ luy donne le ſon de l'*ſ* en mettant deſſous vne virgule, ou cedille dans ces mots, *garçon*, *glaçon*, *façon*, *rançon*, *çà*, *deçà*, *ç'a*, *çont*, &c.

Ce qui ſe pratique dans les verbes qui ſe terminent en *cer*, dont voici les exemples dans le verbe *placer*, *plaçons*, *plaçois*, *plaçoit*, *plaçoient*; *plaçai* : *plaças*, *plaça*, *plaçames*, *plaçâtes*, *plaçaſſent*, *plaçant*.

Et dans ces perſonnes du préſent des verbes,

en *evoir*, *reçoi*, *reçois*, *reçoivent*, & par tout dans le verbe *ſçavoir*, où apres *ſç* il ſuit un *a*, mais il n'en faut point lors que c'êt un *e* qui ſuit, comme dans *je ſceus*, *j'ay ſceu*, &c.

D

CEtte lettre ne s'écrit plus, parce qu'elle ne ſe prononce point dans pluſieurs mots; comme *Avocat*, *ajoûter*, *avancer*, *avenir*, *aveu*, &c.

Elle s'écrit ſans ſe prononcer à la fin des mots *bled*, *blond*, *bond*, *cloud*, *gand*, *gland*, *gand*, *muid*, *nid*, *nud*, *rond*, &c.

Il faut remarquer que cette lettre prend le ſon du *t* dans les troiſiémes perſonnes du ſingulier du preſent de l'indicatif des verbes en *dre*, devant la particule *on*, & le pronom *il*, *elle*, quand il y a interrogation, & après *void* & *croid*, de *voir* & *croire*, comme, *void-on? croid-il? prend-elle?* Et on doit obſerver la même choſe après l'adverbe *quand*.

F

CEtte lettre s'écrit & ne ſe prononce point à la fin de quelques mots: comme, *baillif*, *clef*, &c. Ce qui s'obſerve auſſi au plurier des noms qui ſe finiſſent par elle au ſingulier; comme, *bœufs*, *nerfs*, *œufs*, &c.

G

CEtte lettre s'écrit ſans ſe prononcer dans quelques mots : comme, *ſigner*, *aſſigner*, *reſigner*, &c.

E'tant devant une *n*, le *g* ſe joint toûjours avec elle dans la méme ſyllabe, pour la rendre mouillée ; comme *digne*, *regne*, *vigne*, &c.

Lors qu'elle ſe trouve avec une des voyèles *a*, *o*, *u*, elle ſe prononce rudement, comme *gage*, *gorge*, *augure*. Mais elle a un ſon plus doux, & ſemblable à celui de l'j conſone, après les voyèles *e* & *i* ; comme *gerbe*, *gibier*.

Dans les verbes dont l'infinitif eſt en *ger*, on adoucit le *g* devant *a* & *o* en mettant un *e* entr'eux dans le temps, dont voici les exemples du verbe *manger* : *mangeons*, *mangeois*, *mangeoit*, *mangeoient*, *mangeai*, *mangeas*, *mangea*, *mangeâmes*, *mangeâtes*, *mangeât*, *mangeaſſent*, *mangeant*.

Il faut auſſi obſerver qu'encore que *g* devant la diphtongue *ui* ſe prononce d'une maniere rude, il y a toutefois certains mots où les deux voyèles de cette diphtongue ſe prononcent ſans ſe diviſer ; comme dans *aiguille*, *aiguillette*, *aiguiſer*, *Guiſe*.

H

CEtte lettre êt une véritable conſone dans les mots qui ſont purement de nôtre Langue. C'eſt pourquoy il ne ſe fait point d'éliſion devant elle, & qu'elle s'aſpire dans les mots François ; dont j'ay creu devoir mettre icy la plus grande partie : comme *hacher*, *hair*, *haire*, *halle*, *hameau*, *hanter*, *harenguer*, *harnois*, *harpe*, *haſarder*, *haut*, *haye*, *heaume*, *Héraut*, *herſer*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hoqueton*, *honte*, *hotte*, *houë*, *houlette*, *houſſe*, *houpe*, *houx*, *hoyau*, *huche*, *humer*, *hupe*, *hurler*, les autres qui en dépendent ſe pouvans ſuppléer, comme de *hair*, on peut connoître que *haine*, ſuit la même regle.

Mais dans les autres mots qui ſont tirez des langues originales, cette lettre ne ſe prononce point, il ſe fait éliſion de la voyèle de l'article devant les noms, & de l'*e* du pronom *je*, devant les prémiéres perſonnes des verbes au ſingulier ; comme on dit, *l'homme* & *j'habille*.

I'en excepte *le hâle*, *le henniſſement*, avec ſon verbe *hennir*, & le *heros*, quoi qu'*heroïne* & *heroïque* ſuivent la regle generale.

Cette

I

CEtte conſone ſe diſtingue de la voyèle de même nom, par ſa figure; & c'êt elle qui tient ſa place dans les ſyllabes j*a*, j*e*, j*i*, j*o*, j*u*, comme on void dans ces mots : j*ardin*, j*eter*, j'*iray*, j*oli*, j*urer*.

K

CEtte conſone n'eſt plus en uſage dans nôtre langue, quoi qu'elle ſe compte dans le nombre des lettres.

L

CEtte lettre s'écrit & ne ſe prononce point à la fin de quelques mots : comme, *fuſil*, *gentil*, *outil*, *ſourcil*, *ſaoul*.

Elle ſe prononce comme un *u* à la fin de ces mots : *col*, *licol*, *fol*, *mol*, *ſol*; & quelques-uns même obſervent d'y écrire l'*u*.

Quand l'*i* qui eſt precedé d'une autre voyèle, êt devant deux *ll* au milieu d'un mot, & d'une ſeule à la fin, il les rend toûjours mouillées; comme, *vaille*, *faille*, *veille*, *treille*, *mouille*, *veuille*, *corail*, *émail*, *ſoleil*, *fauteuil*, *deuil*, &c. & dans *pille*, *quille*, *fille*; mais elle n'êt point mouillée dans *mille*, *ville*, *Achille*, *tranquille*, *pupille*, *argille*.

M

CEtte lettre prend conſtamment par tout la prononciation de l'*n*, lors qu'elle eſt ſuivie d'une autre *m*, d'un *b*, ou d'un *p*; comme on void dans ces mots, *embarquer*, *embraſſer*, *emmener*, *emmieller*, *rompre*, *tromper*; & l'on ne met jamais une *n* devant une de ces trois lettres.

Elle prend auſſi le même ſon dans quelques mots devant *n*, comme *ſolemnel*, *condamner*; & quand elle ſe trouve à la fin; comme dans *nom*, *pronom*, *ſurnom*, *renom*, *faim*, *daim*, *parfum*, &c. excepté dans les noms propres, & le mot *item*.

N

IL faut bien prendre garde à cette lettre qui eſt imperceptible dans la prononciation des troiſiémes perſonnes des verbes au plurier; comme dans *penſent*, *gueriſſent*, *reçoivent*, *entendent*, *penſoient*, *gueriſſoient*, &c.

Cette lettre étant à la fin d'un mot, devant un *i*, donne à cet *i* la prononciation de l'*ai*, comme *fin*, *vin*, *lin*, &c.

P

ON a banni le *p* de quelques mots où il ne ſe prononçoit point: comme dans *Avril*, *neveu*,

neveu, *niéce*, *acheter*, &c.

Mais il se conserve dans ceux-cy : *champ*, *loup*, *baptéme*, *compte*, *sept*, *temps*, *corps*.

Cette lettre avec *h*, a le son de la consone *f*, comme *Philosophe*, *phenix*, *Physique*, *phantôme*, &c.

Q

CEtte lettre ne se trouve jamais que suivie d'un *u*, si ce n'est à la fin des mots *cinq*, *coq*: & quand à *cinq*, on ajoûte *ième*, on y joint un *u* pour faire *cinquième*.

R

CEtte lettre a quelquesfois une *h* apres soi, mais qui ne change rien à sa prononciation; comme on void dans ces mots, *rhume*, *Rhetorique*, *Rhône*, *Rhode*, &c.

S

QVand cette lettre êt dans un mot entre deux voyèles, elle a un son semblable à celuy du *z*: comme dans *ciseler*, *desirer*, *peser*, *raser*, *maison*, *saison*, &c. mais lors qu'entre deux voyèles on sent sa prononciation entiere, c'est une marque infaillible qu'il la faut doubler : comme dans *casser*, *cesser*, *dresser*, *passer*, *pousser*, &c.

T

QVoi que cette lettre ſoit quelquefois ſuivie d'une *h*, elle ne perd rien de ſa prononciation naturelle, comme on void dans ces mots : *théme*, *théatre*, *méthode*, *mathématique*, *théologie*, &c.

Elle a le ſon du *c* quand elle eſt après un *i* qui eſt ſuivi d'une voyèle : comme *patience*, *partialité*, *faction*, *fiction*, *ambition*, *ſédition*, *mention*, *portion*, &c. excepté dans les mots qui finiſſent par *ie*, comme *partie*, *ſortie*, &c.

V

OVtre l'*u* qui eſt voyèle, il y en a un autre qui eſt conſone, & qui pour cette raiſon ſe joint aux voyèles pour faire les ſyllabes, *va*, *ve*, *vi*, *vo*, *vu*, comme dans ces mots : *vague*, *vendre*, *viſiter*, *voler*, *vulgaire*.

X

CEtte lettre eſt double, & a le ſon de deux autres.

Elle a le ſon de *gz* dans ces mots : *exiler*, *exaucer*, *exiſtence*, *execrable*, *exemple*, *exorde*, *exemption*, *exercice*, &c.

Elle a le ſon de *cs* dans ceux-ci : *Alexandre*, *Ajax*, *Xenophon*, *extrême*, *extravagant*, *exprimer*, *exprès*, *expert*, *perplex*, *préfix*, &c.

Elle

Elle a le ſon de la double *ſſ* dans ces autres; *lexive*, *ſoixante*, *Bruxeles*; & de l'*ſ* dans *Xaintes*, *Xaintonge*, & enfin du z dans *ſixième*, *ſixaine*, *dixième*, *dixaine*, *dixeau*, *dixenier*, *dix-huit*.

Z

LEs ſecondes perſonnes des verbes au plurier ſe finiſſent ordinairement par cette lettre : comme *aimez*, *aimiez*, *aimerez*, *aimeriez*, &c.

Et parce que les noms qui ont un *e* fermé au ſingulier ont la même prononciation au plurier que ces perſonnes des verbes; ils ont auſſi un z au plurier : comme *traitez*, *bontez*, *beautez*, *dez*, &c.

REMARQVES SVR LES CONSONES.

IL ſe trouve des perſonnes qui ne veulent point que l'on double une même conſone, pretendant qu'une ſuffit, & que dans ce mot *affaire*, les deux *ff* ne font point plus d'effet que ſi on écrivoit *afaire* : c'êt pourquoy ils veulent qu'on mette un z aux lieux où *ſ* ſeule entre deux voyèles a le ſon de cette premiere lettre, afin de laiſſer à cette *ſ* ſa force entiere, pour pouvoir dire *maſon* où nous mettons *maſſon*. Mais l'analogie de la langue, l'uſage, & la prononciation,

ciation, m'empêchent de ſuivre cette opinion; & voici ce que je propoſe pour regle.

Il y a des mots compoſez de quelques prépoſitions latines, dans leſquels les derniéres lettres de ces prépoſitions ſe changent aux prémieres conſones des mots auſquels elles ſont jointes; & partant ces conſones ſe doublent: comme,

De la prépoſition *ad*; *Abbatre*, *abbréger*, *accabler*, *accepter*, *accommoder*, *accompagner*, *accomplir*, *accorder*, *accoupler*, *accroître*, *accueillir*, *accuſer*, *addonner*, *addoucir*, *addreſſer*, *affaire*, *affecter*, *affermir*, *afficher*, *affiner*, *affoiblir*, *affranchir*, *affronter*, *allaiter*, *allecher*, *alléger*, *alléguer*, *allier*, *alliter*, *allumer*, *annoblir*, *annoncer*, *appaiſer*, *appanager*, *appareiller*, *apparence*, *apparoître*, *appartenir*, *appâter*, *appeler*, *apperceuoir*, *appeſantir*, *applaudir*, *appliquer*, *appointer*, *appoſer*, *appréhender*, *apprendre*, *apprêter*, *approcher*, *arranger*, *arrondir*, *aſſeoir*, *aſſervir*, *aſſiſter*, *aſſurer*, *aſſujetir*, *attacher*, *atteindre*, *atterrer*, *atteſter*, *attirer*, *attiſer*, *attribuer*, &c. Surquoy il faut remarquer que le *d* de la prépoſition ſe change en *c* deuant les mots qui commencent par *q*, comme dans *acquerir*, *acquiter*, *acquieſcer*, *acquéter*, &c.

De la prépoſition *cum* ou *con*: *collation*, *collecte*, *collége*, *collégue*, *colloquer*, *colloque*, *correſpondre*, *corrompre*, &c.

De la prépoſition *in*: *immaculé*, *immatriculer*, *immémorial*, *immédiat*, *immuable*, *immobile*,

bile, *immoderé*, *immortel*, &c.

De la prépoſition *ob* : *occaſion*, *occident*, *occuper*, *offrir*, *offuſquer* : *oppoſer*, *opprimer*, *opprobre*, &c.

Et de la prépoſition *ſub* ou *ſous* : *ſouffrir*, *ſouffler*, *ſucceder*, *ſuccomber*, *ſuffire*, *ſuggerer*, *ſupplier*, *ſupporter*, *ſuppoſer*, *ſupprimer*, *ſupputer*, &c.

De plus je dis qu'il faut encore avoir égard à la bonne prononciation, qui fait que l'on abandonne quelquefois l'analogie, comme il arrive dans les mots : *donner*, *honneur*, *ſonner*, *perſonne*, &c. qui s'écrivent avec deux *nn*, quoi que quelques-uns de leurs derivez n'en ayant qu'une : comme *donation*, *donataire*, *honorer*, *honorable*, *conſone*, *perſonage*, &c.

La plus grande difficulté que je trouve, c'êt de bien juger quand il faut doubler les conſones après la voyèle *e*, étant certain qu'il faut quitter l'analogie quand elle êt contraire à la bonne prononciation : Car ſelon l'analogie on dit *Chancellerie*, & ſelon la prononciation on écrit *Chancelier*, parce que ſi on mettoit deux *ll*, l'*e* qui précéde deuiendroit long par poſition. C'êt pourquoy quittant l'analogie j'écrirai *appeler*, du verbe *appellare*, mais je la reprendrai dans *j'appelle*, *tu appelles*, *il appelle*, je la quitterai encore dans, *nous appelons*, *vous appelez*, & je la reprendrai encore dans *ils appellent*, ce que je ferai auſſi dans le futur de l'indicatif *j'appellerai*, & dans le prémier imparfait du ſubjonctif, *j'appellerois* : mais tous les autres temps qui ont

un

un *e* bref devant *l*, nẽ doublent point cette lettre : obſeruant que l'imperatif & le préſent du ſubjonctif ſont ſemblables à cet égard au préſent de l'indicatif. Il faut dire la même choſe des verbes *chanceler*, *renouveler*, &c.

Mais ce n'êt pas la même choſe à l'égard de ceux qui n'ont qu'une *l* dans le Latin (qui ne reconnoit point d'*e* féminin, non plus que les Provinces de France qui ſont autour du Rhône & de la Garonne) dont je donne pour exemple le verbe *celer* : ſurquoy je croi que pour conſerver l'analogie & la bonne prononciation tout enſemble, on marquera l'*e* qui précéde *l* d'un accent grave, parce qu'il êt ouvert : & ainſi j'écrirai *je cèle*, *tu cèles*, *il cèle*, *nous celons*, *vous celez*, *ils cèlent*, &c.

C'êt par la même raiſon que j'écrirai avec une ſeule *l*, *chancèle*, *fidèle*, *voyèle*, & ce verbe *défendre* avec une ſeule *f*, aimant mieux marquer la quantité des *e* par des accens, que par la multiplication des conſones, qui ruinant l'analogie, n'établiſſent point ce qui êt néceſſaire, ſçavoir la différenee des *e* maſculins.

La même difficulté ſe rencontre pour le *t* dans les verbes *jeter*, *projeter*, *rejeter*, *acheter*, & ſemblables : mais il êt trop bien établi de les écrire par deux *tt* au préſent de l'indicatif, pour ne point l'obſerver ainſi, prenant garde que lorſque l'*e* êt bref, de n'y mettre qu'un *t*, pour ne point le rendre long : comme, *je jette*, *tu jettes*, *il jette*, *nous jettons*, *vous jettez*, *ils jettent*, &c.

DES

DES SYLLABES.

DE l'explication qui vient d'être faite des lettres & de leur valeur, il êt aiſé de former les ſyllabes, qui ne ſont autre choſe qu'un aſſemblage de conſones & de voyèles pour faire un ſon particulier qui établit un mot entier, ou ſeulement une partie.

Les cinq voyèles ont le privilege d'établir toutes ſeules une ſyllabe : mais cela n'ayant point de difficulté, non plus que les ſyllabes ſimples compoſées d'une ſeule conſone & d'une ſeule voyèle, il n'êt point néceſſaire d'en parler.

Il n'y a que deux choſes qui peuvent donner de la peine ; & la principale qui êt déja ſurmontée, êt quand pluſieurs voyèles ſe rencontrent dans une même ſyllabe ; & c'êt ce qui a été expliqué dans la diviſion qui a été faite des diphtongues. La ſeconde êt lors qu'il ſe trouve pluſieurs conſones dans une même ſyllabe, dont il faut dire quelque choſe, quoique ce ſoit un travail d'où ceux qui ont bien appris à lire, ſont déja ſortis.

Il faut donc ſçavoir que les conſones ſe diviſent en muettes & liquides ; & que les muettes ſont plus éloignées du ſon que les liquides.

Il y a quatre conſones liquides, *l, m, n, r,* & toutes les autres ſont muettes.

Quand

Quand deux conſones ſont devant ou après une voyèle dans la même ſyllabe, il faut qu'il y en ait du moins une liquide; comme dans ces mots *bras*, *bref*, *trop*, *court*, *dort*, *fort*, *tard*, *mort*, *froid*, &c.

Mais jamais deux muettes ne commencent une ſyllabe; & ſi elles la finiſſent, la prémiere des deux ne ſe prononce point; comme dans, *ſept*, *doigt*, *dict*, *faict*.

Quand une ſyllabe finit par trois conſones, dont les deux derniéres ſont muettes, la prémiére de ces deux-cy ne ſe prononce point; comme dans *exempt*, *vingt*, *prompt*, *corps*, *temps*, *champs*, &c.

DES MOTS.

IL y a quatre ſortes de mots qui ne changent jamais : les adverbes, comme *oui*, *non*, *certes*, *comme*, *beaucoup*, *grandement*, &c. les propoſitions, comme, *chez*, *proche*, *devant*, *contre*, *après*, &c. Les conjonctions; comme, *&*, *ou*, *ſi*, *ſinon*, *mais*, *toutefois*, *encore que*, &c. Et les interjections, comme, *oh*, *ah*, *eh*, *helas*, &c.

Il y en a de quatre autres ſortes qui changent ſelon les maniéres qui leur ſont propres; & ce ſont *les articles*, *les noms*, *les pronoms*, *& les verbes*, dont il faut parler ſéparément.

DES

DES ARTICLES.

LE changement qui arrive aux articles, êt de deux ſortes ; ou ſelon qu'ils regardent une choſe, ou pluſieurs, que l'on appelle les *nombres* ſingulier & plurier ; ou ſelon les differens rapports qui ſe rencontrent dans chaque nombre, que l'on nomme *cas*.

Cela étant ainſi établi, je dirai que nous avons deux articles, l'un *défini*, l'autre *indéfini*.

L'ARTICLE DE'FINI êt *le* pour le maſculin, & *la* pour le feminin, comme on dit *le Roi, la Reine*.

Le maſculin a au genitif *du*, devant un nom qui commence par une conſone, ou *de le*, devant celui qui cemmence par une voyèle, ce qui fait que l'*e* feminin qui finit *le*, ſe retranche, & on met un apoſtrophe en ſa place : comme on dit *du maître*, & de *l'animal*. Il a au datif *au* ou *à le*, obſervant ce qui a été dit du genitif : comme, *au maître*, *à l'animal*. L'accuſatif êt comme le nominatif, & l'ablatif comme le genitif.

Le feminin de cet article êt *la*, comme j'ay déja dit, qui a au genitif *de la*, au datif *à la*, & l'accuſatif & l'ablatif ſont ſemblables au nominatif & au genitif : obſervant que l'*a* ſe perd devant une voyèle, comme *l'épée*, *de l'épée*, *à l'épée*.

Ce

Ce masculin & ce féminin ne sont point différens au plurier, & ils ont au nominatif *les*, au genitif *des*, au datif *aux*. L'accusatif & l'ablatif sont encore semblables au nominatif & au genitif.

L'ARTICLE INDE'FINI êt *un*, dont le feminin êt *une*, leurs genitifs singuliers sont *d'un* & *d'une* & les datifs *à un* & *à une*, l'accusatif & l'ablatif sont encore comme le nominatif & le génitif.

Cet article n'a point de plurier, mais on met en sa place *des* devant les noms substantifs, & *de*, devant les adjectifs: comme on dit, *il y a des hommes sçavans*, & *il y a de sçavans hommes*; ce qui êt vrai pour tous les cas, excepté le datif qui reçoit *à* devant ces particules *des* & *de*: comme *j'ay dit à des hommes sçavans*; & *j'ay dit à de sçavans hommes.*

DES NOMS.

LE changement qui arrive aux noms, outre celui de leurs articles, se considére selon que l'on ne parle que d'une chose, ou que l'on parle de deux ou de plusieurs, qui ét ce qu'on appelle singulier & plurier.

Le plurier êt semblable au singulier dans les noms qui se finissent par *s*, par *x*, & par *z*: comme *repas*, *temps*, *compas*, *procés*, *excès*,

cés, poix, pieux, genereux, nez, &c.

Les noms en *al* & en *ail*, changent ces ſyllabes en *aux*, comme *cheval*, *chevaux*, *égal*, *égaux*; *bail*, *baux*, &c.

Les noms en *u* précédez d'une voyèle, prennent un *x* au plurier : comme *lieu*, *lieux*; *chapeau*, *chapeaux*, &c.

On peut dire par une regle générale que tous les autres noms changent leur ſingulier en plurier, en prenant ſimplement une *s* aprés eux ; comme *fleur*, *fleurs*; *bœuf*, *bœufs*; *cauſe*, *cauſes*; *eſprit*, *eſprits*; *dent*, *dents*, &c. *Loi*, a *loix*; *Ciel* a *Cieux*; *vieil* a *vieux*; *œil*, a *yeux*; *monſieur* a *meſſieurs*.

DES PRONOMS.

LEs pronoms prennent de même que les noms, une *s* au plurier, comme *il*, *ils*; *elle*, *elles*; *quel*, *quels*; *quelle*, *quelles*; *leur*, *leurs*, &c.

Mien, *tien*, *& ſien*, ne ſont plus en uſage qu'après l'article *le* ſans ſubſtantif, ainſi on dit, *le mien*, *le tien*, *le ſien*, *les miens*, *les tiens*, *les ſiens*.

Nôtre a *nos*. *Le nôtre* & *la nôtre*, ont *les nôtres*.

Vôtre a *vos*. *Le vôtre* & *la vôtre*, ont *les vôtres*,

Le pronom demonſtratif *ce* devant un ſubſtantif maſculin qui commence par une

conſone, & *cet* devant une voyèle ; & ſon feminin *cette*, ont au plurier *ces* : *ce cheval, cet animal, cette bête*, ont *ces chevaux*, *ces animaux*, *ces bêtes*.

Celuy & *celle*, ont *ceux* & *celles*.

Le pronom relatif *qui*, ſert aux deux nombres ſans article au nominatif, & avec l'article *de* pour le génitif & l'ablatif, & à pour le datif : mais il a *que* à l'accuſatif.

Lequel & *laquelle*, qui ſont le même relatif, ſuivant la regle générale, ſi declinent avec leurs articles en un même mot : ainſi pour le maſculin on dit, *lequel*, *duquel*, *auquel* ; *leſquels*, *deſquels*, *auſquels*, & pour le féminin : *laquelle*, *de laquelle*, *à laquelle*, *leſquelles*, *deſquelles*, *auſquelles*.

DES VERBES.

IE dis en peu de mots qu'il y a quatre conjugaiſons des verbes. La prémiére a l'infinitif en *er* comme *penſer*. La ſeconde l'a en *ir*, comme *punir*. La troiſième l'a en *oir*, comme *recevoir*. Et la quatrième l'a en *re*, comme *entendre*.

Les verbes ſe diviſent en quatre modes ou maniéres d'être ou d'agir. *L'indicatif* marque ſimplement l'action. *L'imperatif* la commande. *Le ſubjonctif* marque l'action avec condition. *Et l'infinitif*, n'êt attaché à aucun nombre ni perſonne.

Cha-

Chaque mode a ſes temps.

L'INDICATIF a *le preſent*, qui marque l'action preſente : *L'imparfait*, qui marque une action preſente à l'égard d'un temps paſſé; comme lorſque l'on dit, *Quand pierre êt venu, je dînois* ; mon dîner êt une action preſente à l'égard de l'arrivée de Pierre qui êt paſſée : *Le temps paſſé, au preterit ſimple*, que l'on peut nommer *aoriſte*, qui regarde un temps paſſé au delà du jours où l'on parle ; & il ſe nomme prétèrit ſimple, parce qu'il n'êt point compoſé du verbe auxiliaire, comme les ſuivans : *Le prétérit composé*, qui êt formé du preſent du verbe auxiliaire, & des ſupins des verbes. *Le prétérit pluſqueparfait*, qui êt compoſé de l'imparfait du verbe auxiliaire & des mêmes ſupins, marque un temps paſſé à l'égard d'un autre temps paſſé. Car ſi je diſois : *Quand Pierre êt venu*, *j'auois dîné*, l'action de mon dîner êt paſſée à l'égard de l'arrivée de Pierre qui êt auſſi paſſée. Il y a deux temps que je nommerai *ſecond & troiſième prétérits pluſque-parfaits*, qui ſont compoſez des ſupins des verbes, & des deux prétérits du verbe auxiliaire, que je mets dans ce mode, parce qu'ils ſont compoſez du même mode de ce verbe ; mais qui appartiennent proprement au ſubjonctif, parce qu'ils ne ſe trouvent jamais abſolument & ſans condition : Et *le futur* qui marque le temps à venir.

L'IMPERATIF n'a qu'un ſeul temps.

LE SVBIONCTIF a *le préſent*, & *deux*

prétérits imparfaits, que je marque par le premier & le ſecond : *un prétérit parfait*, qui êt compoſé des ſupins des verbes & du préſent du ſubjonctif du verbe auxiliaire, *deux prétérits pluſque-parfaits*, que je marque auſſi par le prémier & le ſecond, compoſez des meſmes ſupins, & des deux imparfaits du ſubjonctif du même verbe auxiliaire: & *le futur*, qui êt auſſi compoſé de ſupins des verbes, & du futur de l'Indicatif du verbe auxiliaire.

L'INFINITIF n'a que *le préſent* & *le prétérit*. On y joint le préſent & le prétérit du participe; mais il faut ſur-tout prendre garde aux ſupins, dont il ſera parlé ci-aprés dans les remarques ſur les verbes.

Dans chaque temps, hors l'infinitif, il y a deux nombres, le ſingulier & le plurier, qui ſont termes déja expliquez; & dans chaque nombre il y a trois perſonnes; la prémiére, c'êt moi-méme qui parle; qui ſe connoît par le pronom *je* au ſingulier, & *nous* au plurier: la ſeconde marque celuy à qui je parle, qui ſe reconnoît par *tu* au ſingulier, & *vous* au plurier; & la troiſiéme êt celuy dont je parle, qui ſe marque par *il* au ſingulier, & *ils* au plurier.

Surquoy ie dirai en paſſant, que l'on ne ſe ſert de la ſeconde perſonne du ſingulier, que dans une tres-grande familiarité, ou un extrême mépris, mais qu'on parle toûjours à une ſeule perſonne par la ſeconde perſonne du plurier; *vous dites*, *vous ferez*, &c.

Avant que de propoſer les quatre conjugaiſons,

ſons, il ſera aſſez à propos de donner les deux verbes auxiliaires *avoir* & *être*.

LE VERBE AVXILIAIRE.

Avoir.

L'INDICATIF.

Le Singulier.	Le Plurier.
Le préſent.	
j'ai	Nous avons
tu as	vous avez
il a	ils ont.
Le prétérit imparfait.	
j'avois	nous avions
tu avois	vous aviez
il avoit	ils avoient.
Le prétérit parfait ſimple.	
j'ai eu	nous avons eu
tu as eu	vous avez eu
il a eu	ils ont eu.
Le prétérit pluſque-parfait.	
j'avois eu	nous avions eu
tu avois eu	vous aviez eu
il avoit eu	ils avoient eu.

Le futur.

j'aurai — nous aurons
tu auras — vous aurez
il aura — ils auront.

L'IMPERATIF.

ayons
aye — ayez
qu'il ait — qu'ils ayent.

LE SVBIONCTIF.

Le préſent.

Que j'aye — nous ayons
tu ayes — vous ayez
il ait — ils ayent.

Le I. imparfait.

Que j'aurois — nous aurions
tu aurois — vous auriez
il auroit — ils auroient.

Le II. imparfait.

Que j'euſſe — nous euſſions
tu euſſes — vous euſſiez
il eût — ils euſſent.

Le prétérit.

Que j'aye eu — nous ayons eu
tu ayes eu — vous ayez eu
il ait eu — ils ayent eu.

Le

Le I. Pluſque-parfait.

Que j'aurois eu	nous aurions eu
tu aurois eu	vous auriez eu
il auroit eu	ils auroient eu.

Le II. Pluſque-parfait.

Que j'euſſe eu	nous euſſions eu
tu euſſes eu	vous euſſiez eu
il eût eu	ils euſſent eu.

Le Futur.

Quand j'aurai eu	nous aurons eu
tu auras eu	vous aurez eu
il aura eu	ils auront eu.

L'INFINITIF.

Le préſent & l'imparfait,	avoir
Le prétérit,	avoir eu
Le préſent du participe,	ayant
Le prétérit du participe,	ayant eu
Le ſupin,	eu.

LE VERBE SVBSTANTIF.

être.

L'INDICATIF.

Le Singulier.	Le Plurier.
Le Préſent.	
je ſuis	nous ſommes
tu ès	vous ètes
il êt	ils ſont.
L'imparfait.	
j'étois	nous étions
tu étois	vous étiez
il étoit	ils étoient.
Le prétérit parfait ſimple.	
ie fus	nous fûmes
tu fus	vous fûtes
il fut	ils furent.
Le prétérit parfait composé.	
i'ai été	nous avons été
tu as été	vous avez été
il a été	ils ont été.

Le

Le I. Pluſque-parfait.

i'avois été — nous avions été
tu avois été — vous aviez été
il avoit été — ils avoient eté.

Le II. Pluſque-parfait.

i'eus été — nous eûmes été
tu eus été — vous eûtes été
il eut été — ils eurent été.

Le Futur.

ie ſerai — nous ſerons
tu ſeras — vous ſerez
il ſera — ils ſeront

L'IMPERATIF.

ſoyons
ſois — ſoyez
qu'il ſoit — qu'ils ſoient.

LE SVBIONCTIF.

Le préſent.

Que ie ſois — nous ſoyons
tu ſois — vous ſoyez
il ſoit — ils ſoient.

Le I. Imparfait.

Que ie ſerois — nous ſerions
tu ſerois — vous ſeriez
il ſeroit — ils ſeroient.

Le II. Imparfait.

Que ie fuſſe	nous fuſſions
tu fuſſes	vous fuſſiez
il fût	ils fuſſent.

Le prétérit.

Que i'aye été	nous ayons été
tu ayes été	vous ayez été
il ait été	ils ayent été.

Le I. Pluſque-parfait.

Que i'aurois été	nous aurions été
tu aurois été	vous auriez été
il auroit été	ils auroient été.

Le II. Pluſque-parfait.

Que i'euſſe été	nous euſſions été
tu euſſes été	vous euſſiez été
il eût été	ils euſſent été.

Le Futur.

Quand i'aurai été	nous aurons été
tu auras été	vous aurez été
il aura été	ils auront été.

L'INFINITIF.

Le préſent.	être
Le prétérit.	avoir été
Le préſent du participe.	étant
Le prétérit du participe.	ayant été
Le ſupin.	été.

LA

LA PREMIERE CONIVGVAISON.

Des verbes don l'infinitif êt en *er.*

L'INDICATIF.

Le Singulier.	Le Plurier.
Le Préſent.	
ie penſe	nous penſons
tu penſes	vous penſez
il penſe	ils penſent.
L'imparfait.	
ie penſois	nous penſions
tu penſois	vous penſiez
il penſoit	ils penſoient.
Le prétérit ſimple.	
ie penſai	nous penſâmes
tu penſas	vous penſâtes
il penſa	ils penſérent.
Le prétérit compoſé.	
I'ai penſé	nous avons penſé
tu as penſé	vous avez penſé
il a penſé	ils ont penſé.
Le I. Pluſque-parfait.	
i'avois penſé	nous avions penſé
	tu avois

tu avois penſé — vous aviez penſé
il avoit penſé — ils avoient penſé.

Le II. Pluſque-parfait.

j'eus penſé — nous eûmes penſé
tu eus penſé — vous eûtes penſé
il eut penſé — ils eurent penſé.

Le III. Pluſque-parfait.

j'ai eu penſé — nous avons eu penſé
tu as eu penſé — vous avez eu penſé
il a eu penſé — ils ont eu penſé.

Le Futur.

je penſerai — nous penſerons
tu penſeras — vous penſerez
il penſera — ils penſeront.

L'IMPERATIF.

penſons
penſe — penſez
qu'il penſe — qu'ils penſent.

LE SVBIONCTIF.

Le Préſent.

Que je penſe — nous penſions
tu penſes — vous penſiez
il penſe — ils penſent.

Le I. Imparfait.

Que je penſerois — nous penſerions

tu

tu penſerois	vous penſeriez
il penſeroit	ils penſeroient.

Le II. Imparfait.

Que je penſaſſe	nous penſaſſions
tu penſaſſes	vous penſaſſiez
il pensât	ils penſaſſent.

Le prétérit.

Que j'aye penſé	nous ayons penſé
tu ayes penſé	vous ayez penſé
il ait penſé	ils ayent penſé.

Le I. Pluſque-parfait.

Que j'aurois penſé	nous aurions penſé
tu aurois penſé	vous auriez penſé
il auroit penſé	ils auroient penſé.

Le II. Pluſque-parfait.

Que j'euſſe penſé	nous euſſions penſé
tu euſſes penſé	vous euſſiez penſé
il eût penſé	ils euſſent penſé.

Le Futur.

Quand j'auray penſé	nous aurons penſé
tu auras penſé	vous aurez penſé
il aura penſé	ils auront penſé.

L'INFINITIF.

Le préſent & l'imparfait.	penſer
Le parfait.	avoir penſé
Le préſent du participe.	penſant.

Le

Le préterit du participe. ayant penſé
Le ſupin. penſé.

LA SECONDE CONIVGVAISON.

Des Verbes dont l'infinitif *êt* en *ir.*

L'INDICATIF.

Le Singulier.	Le Plurier.
Le Préſent.	
je puni	nous puniſſons
tu punis	vous puniſſez
il punit	ils puniſſent.
L'Imparfait.	
je puniſſois	nous puniſſions
tu puniſſois	vous puniſſiez
il puniſſoit	ils puniſſoient.
Le prétérit ſimple.	
je punis	nous punîmes
tu punis	vous punîtes
il punit	ils punirent.
Le prétérit compoſé.	
j'ay puni	nous avons puni
tu as puni	vous avez puni
il a puni	ils ont puni.

j'avois

Le I. Pluſque-parfait.

j'avois puni — nous avions puni
tu avois puni — vous aviez puni
il avoit puni — ils avoient puni.

Le II. Pluſque-parfait.

j'eus puni — nous eûmes puni
tu eus puni — vous eûtes puni
il eut puni — ils eurent puni

Le III. Pluſque-parfait.

j'ai eu puni — nous avons eu puni
tu as eu puni — vous avez eu puni
il a eu puni — ils ont eu puni.

Le Futur.

je punirai — nous punirons
tu piniras — vous punirez
il punira — ils puniront.

L'IMPERATIF.

puni — punissons
qu'il puniſſe — punissez
qu'ils puniſſent.

LE SVBIONCTIF.

Le préſent.

Que je puniſſe — nous puniſſions
tu puniſſes — vous puniſſiez
il

il puniſſe ils puniſſent.

Le I. Imparfait.

Que je punirois nous punirions
tu punirois vous punîriez
ils puniroit. ils puniroient.

Le II. Imparfait.

Que je punîſſe nous punîſſions
tu punîſſes vous punîſſiez
il punît ils punîſſent.

Le Prétérit.

Que j'aye puni nous ayons puni
tu ayes puni vous ayez puni
il ait puni ils ayent puni.

Le I. Pluſque-parfait.

Que j'aurois puni nous aurions puni
tu aurois puni vous auriez puni
il auroit puni ils auroient puni.

Le II. Pluſque-parfait.

Que j'euſſe puni nous euſſions puni
tu euſſes puni vous euſſiez puni
il eût puni ils euſſent puni.

Le Futur.

Quand j'aurai puni nous aurons puni
tu auras puni vous aurez puni
il aura puni ils auront puni.

L'IN-

L'INFINITIF.

Le préſent & l'imparfait.	punir
Le prétérit.	avoir puni
Le préſent du participe.	puniſſant.
Le prétérit du participe.	ayant puni.
Le ſupin.	puni.

LA TROISIE'ME CONIVGVAISON.

Des verbes dont l'infinitif êt en *oir.*

L'INDICATIF.

Le Singulier.	Le Plurier.
Le Préſent.	
je reçoi	nous recevons
tu reçois	vous recevez
il reçoit	ils reçoivent.
L'Imparfait.	
je recevois	nous recevions
tu recevois	vous receviez
il recevoit	ils recevoient.
Le prétérit ſimple.	
je receus	nous receûmes
tu receus	vous receûtes

il receut ils receurent.

Le prétérit composé.

j'ay receu nous avons receu
tu as receu vous avez receu
il a receu ils ont receu.

Le I. Plusque-parfait.

j'avois receu nous avions receu
tu avois receu vous aviez receu
il avoit receu ils avoient receu.

Le II. Plusque-parfait.

jeus receu nous eûmes receu
tu eus receu vous eûtes receu
il eut receu ils eurent receu.

Le III. Plusque-parfait.

j'ay eu receu nous avons eu receu
tu as eu receu vous avez eu receu
il a eu receu ils ont eu receu.

Le Futur.

je recevrai nous recevrons
tu recevras vous recevrez
il recevra ils recevront.

L'IMPERATIF.

recevons
reçoi recevez

qu'il

qu'il reçoive qu'ils reçoivent.

LE SVBIONCTIF.

Le préſent.

Que je recoive nous recevions
tu reçoives vous receviez
il reçoive ils reçoivent.

Le I. imparfait.

Que je recevrois nous recevrions
tu recevrois vous recevriez
il recevroit ils recevroient.

Le I I. imparfait.

Que je receuſſe nous receuſſions
tu receuſſes vous receuſſiez
il receût ils receuſſent.

Le prétérit.

Que j'aye receu nous ayons receu
tu ayes receu vous ayez receu
il ait receu ils ayent receu.

Le I. Pluſque-parfait.

Que j'aurois receu nous aurions receu
tu aurois receu vous auriez receu
il auroit receu ils auroient receu.

Le I I. Pluſque-parfait.

Que j'euſſe receu nous euſſions receu
tu euſſes receu vous euſſiez receu
il eût receu ils euſſent receu.

Le Futur.

Quand j'aurai receu	nous aurons receu
tu auras receu	vous aurez receu
il aura receu	ils auront receu.

L'INFINITIF.

Le préſent & l'imparfait.	recevoir
Le préterit.	avoir receu
Le préſent du participe.	recevant
Le préterit du participe.	ayant receu
Le ſupin.	receu.

LA QVATRIEME CONIVGVAISION.

Des verbes dont l'infinitif *êt* en *re.*

L'INDICATIF.

Le Singulier. Le Plurier.

Le Préſent.

j'entend	nous entendons
tu entens	vous entendez
il entend	ils entendent.

L'imparfait.

j'entendois	nous entendions

tu

tu entendois — vous entendiez
il entendoit — ils entendoient.

Le prétérit ſimple.

j'entendis — nous entendîmes
tu entendis — vous entendîtes
ils entendit — ils entendirent.

Le prétérit composé.

j'ai entendu — nous avons entendu
tu as entendu — vous avez entendu
il a entendu — ils ont entendu.

Le I. Pluſque-parfait.

j'avois entendu — nous avions entendu
tu avois entendu — vous aviez entendu
il avoit entendu — ils avoient entendu.

Le II. Pluſque-parfait.

j'eus entendu — nous eûmes entendu
tu eus entendu — vous eûtes entendu
il eut entendu — ils eurent entendu.

Le III. Pluſque-parfait.

j'ay eu entendu — nous avons eu entendu
tu as eû entendu — vous avez eu entendu
il a eu entendu — ils ont eu entendu.

Le Futur.

j'entendrai — nous entendrons
tu entendras — vous entendez
il entendra — ils entendront.

L'IMPERATIF.

	entendons
entend	entendez
qu'il entende	qu'ils entendent.

LE SVBIONCTIF.

Le préſent.

Que j'entende	nous entendions
tu entendes	vous entendiez
il entende	ils entendent.

Le I. Imparfait.

Que j'entendrois	nous entendrions
tu entendrois	vous entendriez
il entendroit	ils entendroient.

Le I I. Imparfait.

Que j'entendiſſe	nous entendiſſions
tu entendiſſes	vous entendiſſiez
il entendît	ils entendiſſent.

Le prétérit.

Que j'aye entendu	nous ayons entendu
tu ayes entendu	vous ayez entendu
il ait entendu	ils ayent entendu.

La I. Pluſque-parfait.

Que j'aurois entendu	nous aurions entendu
tu aurois entendu	vous auriez entendu
il auroit entendu	ils auroient entendu.

Le

Le I I. Pluſque-parfait.

Que j'euſſe entendu	nous euſſions entendu
tu euſſes entendu	vous euſſiez entendu
il eût entendu	ils euſſent entendu.

Le futur.

Quand j'aurai entendu	nous aurons entendu
tu auras entendu	vous aurez entendu
il aura entendu	ils auront entendu.

L'INFINTIF.

Le préſent & l'imparfait,	entendre
Le prétérit.	avoir entendu
Le préſent du participe,	entendant
Le prétérit du participe,	ayant entendu
Le ſupin,	entendu.

REMARQVES SVR LES VERBES.

IL faut ſur toutes choſes rechercher l'infinitif des verbes, pour connoître de quelle conjugaiſon ils ſont : Ceux qui ont l'infinitif en *er*, ſont de la prémiére, comme *penſer* : ceux qui l'ont en *ir*, ſont de la ſeconde, comme *punir* : Ceux qui l'ont en *oir*, ſont de la troiſième, comme *recevoir* : Et ceux qui l'ont en *re*, ſont de la quatrième, comme *entendre.*

Le préſent de l'indicatif dans la prémiére & la ſeconde, ſe forme de l'infinitif, en reiettant l'*r* finale, comme de *penſer* & *punir*, ſe fait *je penſe* & *je puni*. Dans la troiſième on change *evoir* en *oi*, comme de *recevoir*, *je reçoi*. Dans la quatriéme on retranche *re*; comme d'*entendre*, j'*entend*.

L'imparfait ſe forme dans toutes les conjugaiſons, de la prémière perſonne du plurier du préſent, en changeant *ons* en *ois*, comme de *penſons*, *puniſſons*, *recevons*, *entendons*, on fait *je penſois*, *je puniſſois*, *je recevois*, j'*entendois*.

Le prétérit ſimple ſe forme du préſent de l'infinitif, en changeant dans la prémiére conjugaiſon *er* en *ai*, comme de *penſer*, *je pénſai*: dans la ſeconde *r* en *s*, comme de *punir*, *je punis*: dans la troiſième *voir* en *us*, comme de *recevoir*, *je receus*; & dans la quatrième *re* en *is*, comme d'*entendre*, j'*entendis*.

Le futur de l'indicatif ſe forme du même préſent de l'infinitif, en ajoûtant *ai* dans la prémiére & ſeconde conjugaiſon, comme de *penſer* & *punir*, ſe fait *je penſerai* & *je punirai*: en changeant dans la troiſième *oir* en *rai*, comme de *recevoir*, *je recevrai*; & dans la quatriéme *e* en *ai* comme d'*entendre*, j'*entendrai*.

L'impératif ſe forme de la prémiere perſonne de l'indicatif, en rejetant le pronom perſonel.

Le préſent du ſubjonctif êt toujours ſemblable

blable à la troiſième perſonne du ſingulier de l'impératif, en changeant auſſi le pronom perſonel.

Le prémier imparfait ſe forme du futur de l'indicatif, en changeant *ai* en *ois*, & ainſi de *penſerai*, *punirai*, *recevrai*, *entendrai*, ſe fait, je *perſerois*, *punirois*, *recevrois*, *entendrois*.

Le ſecond imparfait ſe forme de la ſeconde perſonne du ſingulier du prémier prétérit de l'indicatif comme de *penſas*, *punis*, *receus*, & *entendis*, ſe fait, je *penſaſſe*, je *puniſſe*, je *receuſſe*, & j'*entendiſſe*.

Tous les autres prétérits & le futur du Subjonctif, le prêtérit de l'Infinitif, ſe forment des temps du verbe auxiliaire *avoir*, comme il êt aiſé de le reconnoître, & des ſupins des verbes, dont nous allons parler après avoir dit que.

Le préſent du participe ſe forme de la prémiére perſonne du plurier du préſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, ainſi que de *penſons*, *puniſſons*, *recevons*, & *entendons*; & le prétérit ſe forme du préſent du participe du verbe auxiliaire, & des ſupins.

Les ſupins des verbes de la prémiére conjugaiſon ſe forment de l'infinitif, en retranchant l'*r*, & ajoûtant un accent aigu ſur l'*é*, comme de *penſer*, *pènſé*: dans la ſeconde, en retranchant ſimplement l'*r*, comme de *punir*, *puni*: dans la troiſième changeant *voir* an *u*, comme de, *recevoir receu*;

dans la quatrième, en changeant pour l'ordinaire le *re* en *u*, comme d'*entendre*, *entendu*.

LES PASSIFS. des verbes, ſont compoſez de ces ſupins & des temps du verbe ſubſtantif *être* : en ſorte qu'au preſent, par exemple, de ce verbe, ſi on joint le ſupin *entendu*, ce ſera le préſent du paſſif du verbe *entendre*; *je ſuis entendu*, & pour le féminin, *entenduë* ; ſi on fait la même choſe à l'égard de l'imparfait, on aura l'imparfait du paſſif; *j'étois entendu*. Et ainſi des autres verbes, dans tous les temps, modes & conjuguaiſons.

LES VERBES RE'CIPROQVES ſe peuvent former de tous les actifs, ayant devant eux le pronom perſonel au datif ou à l'accuſatif, & de même perſonne que celuy qui êt le nominatif, comme il ſe void ici dans le verbe *lever*, qui étant rendu réciproque ſe conjugue ainſi.

Le préſent de l'Indicatif : *je me léve, tu te lèves, il ſe lève ; nous nous levons, vous vous levez, ils ſe lévent.* L'imparfait, *je me levois*, &c. Le prétérit ſimple, *je me levai.* Le prétérit compoſé, *je me ſuis levé*, &c. Le 1. pluſque-parfait, *je m'étois levé.* Le 2. pluſque-parfait, *je me fus levé.* Le futur *je me léveray.*

L'Imperatif, *Lève-toy, qu'il ſe léve, levons-nous, levez-vous, qu'ils ſe lévent.* Et quand il ſe rencontre une négation, il ſe conjugue ainſi : *Ne te léve pas, qu'il ne ſe léve pas, ne nous levons*

vons pas, ne vous levez pas, qu'ils ne ſe lèvent pas.

Le Subjonctif. Le préſent. *Que je me lève* &c. Le prémier imparfait, *je me léverois.* Le 2. imparfait, *je me levaſſe.* Le prétérit, *je me ſois levé, tu te ſois levé*, &c. Le 1. pluſque parfait *je me ſerois levé* Le 2. pluſque-parfait *je me fuſſe levé.* Le futur, *Quand je me ſerai levé.*

L'infinitif. Le préſent, *ſe lever.* Le prétérit, *s'être levé.* Le préſent du participe, *ſe levant.* Le prétérit du participe, *s'étant levé.*

DE LA PONCTVATION.

JE renvoye à la lecture des bons livres pour acquerir par la pratique, la connoiſſance des points qui entrent dans le tour d'une periode; me contentant d'en propoſer le nom, la figure, l'uſage.

L'écriture êt l'image de la parole; & comme un homme ne parle point ſans faire quelques poſes, les unes plus longues, les autres moins: il faut de même en écrivant, marquer le diſcours des caractéres qui ſont établis pour faire obſerver ces choſes par ceux qui le doivent lire, ſans quoi ils n'en pouroient prendre le ſens qu'avec peine.

Ces caracteres ſont, le point, les deux points:

points : le point & virgule ; la virgule , la parenthèſe ( ) le point interrogant ? & le point admiratif !

Comme le diſcours êt un enchaînement de périodes , les périodes ont en elles un autre enchaînement qui lie leurs parties , qui toutes enſemble rendent un ſens parfait d'une perfection particuliere. Ce ſens particulier & parfait dans le diſcours ſe marque d'un point ſeul à la fin, qui ſera interrogans, s'il y a dans la période quelque interrogation ; ou admiratif ſi elle renferme quelque admiration ; ce qui ſe remarque par ces particules, *ô*, *ah* , *eh*, *helas*. Les deux points marquent un ſens moins achevé que le point & une moindre poſe en liſant ; mais plus grande que le point & virgule enſemble : & la virgule enfin , la moindre de toutes.

LA PARENTHESE renferme un diſcours ſéparé du ſens de la periode , qui ſe prononce d'un ton different en parlant ou en liſant.

Il y a encore d'autres caractéres qui ne regardent que les lettres ou les ſyllabes , tels que ſont, la barre de liaiſon l'appoſtrophe & les deux points de ſuite.

LA BARRE DE LIAISON, nommée par les Imprimeurs diuiſion, êt pour unir deux ſyllabes ; comme lors qu'à la fin d'une ligne on ne peut pas mettre un mot entier, on en tranſporte quelque ſyllabe au commencement de la ſuivante ; la fin de la ligne où le

mot

mot a été coupé, êt marqué de cette petite barre.

On met encore cette barre entre les verbes & leurs nominatifs quand ils ſont tranſpoſez (comme il arrive lors qu'il y a interrogation) après *je*, *tu*, *il*, *ils*, *elles*, *nous*, *vous*, & *on*; comme, *dis-je*, *vois-tu*, *fait-il*, *croid-on*, &c.

Quand alors les verbes ſe terminent par un *e* féminin, on met un *t* entre deux barres devant ceux de ces mots qui commencent par une voyèlle: comme *Penſe-t-il*, *par-le-t-elle*, *aime-t-on*, &c. On s'en ſert auſſi dans les ſuperlatifs, entre la particule *tres* & les adjectifs? comme, *tres-beau*, *tres-grand*, &c. Et entre les pronoms perſonnels & le mot *même*; comme, *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*. Et encore on en met deux, entre certains mots qui ſont liez enſemble, comme *c'êt-à-dire*, *tout-à-fait*, &c.

L'APOSTROPHE êt une marque en forme de virgule, qui ſe met après & au haut d'une conſone, pour faire voir qu'il y a en cet endroit une voyèle retranchée; comme dans le mot *qu'il*, la virgule qui êt au haut entre l'*u* l'*i*, marque que l'*e* de *que* êt retranché, acauſe de la voyèle ſuivante *i*.

Ces retranchemens ne ſe font qu'après ces monoſyllabes, *je*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *ce*, *de*, *me*, *ne*, *que*; avec *entre* & *juſques*. *Si* ne la reçoit que devant *il* ou *ils*. On êcrit *quelqu'un* & *quelqu'autre*.

LES DEVX POINTS de ſuite marquent

quent la diviſion des deux voyèles, qui font deux ſyllabes, ſans leſquels elles n'en feroient qu'une ſeule; comme *Saül*, *Moïſe*, *haïr*, *obeïr*, *reünir*, *reüſſir*, *Eſaü*.

On s'en ſert auſſi ſur l'*e* qui êt à la fin du mot après un *u*, comme dans *rouë*, *jouë*, *veuë*, *receuë*, *leuë*, *nuë*, &c.

ADDITION.

IL faut que ie réponde en cet endroit à ceux qui ayant accoûtumé de marquer les *ſ* qui ne ſe prononcent point après les voyèles, aiment mieux les y laiſſer par la raiſon de leur etimologie, que de donner des accens à ces voyèles.

Ie ne blâme point ceux qui en uſent ainſi, & à cela près, ils peuvent ſe ſervir de cette Grammaire, en mettant l'*ſ* aux endrois que ie marque d'accens: mais voici les raiſons ſur leſquelles j'appuye cette maniere d'écrire.

1. Ce retranchement ſe pratique par pluſieurs bons Autheurs, & il êt receu dans les meilleures Imprimeries.

2. C'êt une methode facile pour rendre nôtre langue intelligible aux étrangers, qui cherchent ſa véritable prononciation dans l'arrangement des lettres.

3. Parceque l'analogie de la langue n'êt point uniforme en pluſieurs rencontres, comme on void dans *Apôtre* & *Apoſtolique*, & *Apo-*

Apoſtolat ; dans *embûche* , & *embuſcade* ; dans *tête* , & *teſton* ; *dans fête* , & *feſton* ; dans *décrire*, *& deſcription* ; & dans un grand nombre d'autres mots.

A l'égard du mot, *êt* , ie ne comprens point pourquoi l'on puiſſe y trouver plus de difficulté que dans *tempête*, *requête*, *conquête* , *arrêt*, &c.

C'êt pourquoi ie ne doute point qu'eu égard à ces raiſons , & aux autres ſur leſquelles ie fonde les regles que je donne , les perſonnes de bon ſens ne donnent leur approbation au deſſein que j'ay eu de déraciner les fautes qui ſe commettent par ceux qui n'ont appris nôtre langue que parce qu'ils ſont nez François.

FIN.

XXXVIII
D
43
A01 1463767